

## LA GESTION FINANCIÈRE D'UN EAJE ASSOCIATIF

DURÉE : 14 HEURES

NOMBRE DE JOURS : 2

HORAIRES : 9H00-12H30 ET 13H30-17H00

PUBLIC : SALARIES ET BENEVOLES DE STRUCTURES PETITE ENFANCE ASSOCIATIVES

Les prérequis nécessaires : Aucun

### OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'ensemble des composantes de la gestion budgétaire, financière et comptable d'un établissement d'accueil de jeunes enfants (compte de résultat, bilan, analyse financière)
- ✓ Maitriser la comptabilité analytique et son impact budgétaire (PSU, etc.)
- ✓ Savoir élaborer un budget de fonctionnement et mettre en place des outils de suivi de gestion

### CONTENU

#### JOUR 1

Séquence 1 : Les bases de la comptabilité et de la gestion financière

- Comprendre les cycles de gestion d'une association et le rôle des acteurs
- Les éléments comptables
- Les éléments de clôtures

Séquence 2 : Les comptes annuels = le compte de résultat et le bilan

- Le compte de résultat
- Le bilan
- La comptabilité analytique

Séquence 3 : le rapport de gestion, l'analyse financière

- Le rapport de gestion et l'analyse financière

#### JOUR 2

Séquence 4 : Les budgets prévisionnels

- Les financements des équipements petite enfance –Connaitre le contexte d'un EAJE
- De la réflexion à l'élaboration d'un budget
- Les différents types de budgets
- Le suivi des budgets

Séquence 5 : Les outils de gestion et de contrôle

- Les obligations en lien avec les financeurs-financements
- Les outils de gestion
- Les analyses financières amenant aux prises de décisions

### MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation prendra appui sur l'expérience professionnelle des stagiaires.

- Analyse de situations concrètes : valorisation et interrogation de sa pratique-posture.
- Pédagogie active qui encourage la discussion et les échanges sur les pratiques des participants en y apportant un étayage théorique.
- Apports théoriques
- Documentation et outils théoriques en support.
- Exercice pratique à partir des pièces comptables (CDR et bilan) des structures présentes

---

## LE FORMATEUR

Marie-Ange YVROUD, responsable du service d'accompagnement à la gestion associative d'ALPAJE-ACEPP 05 –  
Formatrice Gestion associative et vie associative

---

## EVALUATION DE LA FORMATION

Le formateur évaluera les acquis des stagiaires par des questions posées tout au long de la formation, par l'évolution de la qualité des échanges.

À l'issue de la formation un temps d'échange aura lieu entre les stagiaires et le formateur. Le formateur reprend oralement les objectifs de la formation, comme base d'un échange ayant pour but de permettre aux stagiaires qui le souhaitent de faire remonter leur satisfaction, insatisfaction, questionnements. Et pour permettre au formateur d'évaluer les acquis de chaque stagiaire.

90 jours après la fin de la formation, un questionnaire en ligne sera adressé aux stagiaires et à leur employeur. Ce questionnaire permet aux stagiaires de faire une évaluation à froid de ce qu'ils auront retenu de la formation, ce qu'ils ont pu mettre en œuvre au sein de la structure, ce qu'ils n'ont pas pu mettre en œuvre et pour quelles raisons, ce qui serait à améliorer dans le contenu de la formation, ou des sujets à approfondir.

Pour l'employeur, il s'agit d'évaluer en collaboration avec les stagiaires l'impact de la formation sur leurs pratiques professionnelles